



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/845
18 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Points 70 et 98 de l'ordre du jour

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de résolution
recommandé par la Deuxième Commission (A/34/779, par. 13)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 86^{ème} séance, le 18 décembre 1979, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/34/101) au sujet des incidences administratives et financières du projet de résolution recommandé par la Deuxième Commission (A/34/779, par. 13) ainsi que le rapport y relatif du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/34/7/Add.28).
2. Les observations et commentaires faits par les délégations au cours de l'examen de la question ont été consignés dans le compte rendu analytique de la séance pertinente de la Commission (A/C.5/34/SR.86).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. A la même séance, le représentant de l'Inde a proposé que la Commission recommande l'ouverture d'un crédit de 300 000 dollars aux chapitres du budget et au titre des objets de dépense indiqués au paragraphe 29 de l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/34/101) et ventilés à l'alinéa b) du paragraphe 10 du document A/C.2/34/L.105.
4. La Cinquième Commission a approuvé cette proposition par 66 voix contre 11, avec 21 abstentions.
5. La Cinquième Commission a alors décidé, par 84 voix contre 9, avec 6 abstentions, d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de

résolution recommandé par la Deuxième Commission (A/34/779, par. 13), il faudra créer un nouveau chapitre au budget (chapitre 5B - Centre pour la science et la technique au service du développement) et ouvrir des crédits supplémentaires aux chapitres suivants du budget-programme pour 1980-1981 :

	<u>(Dollars des Etats-Unis)</u>
Chapitre 5B	1 418 900
Chapitre 28D	<u>119 700</u>
Total	<u><u>1 538 600</u></u>

Un crédit de 85 500 dollars devra également être ouvert au chapitre 31 (Contributions du personnel); il sera compensé par une augmentation du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

6. Les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Guinée, de l'Irlande (au nom des Etats membres de la Communauté économique européenne) et du Japon ont pris la parole pour expliquer leur vote.